

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 1- **Généralités** : Les contrats et commandes qui nous sont remis sont soumis, sans réserve et sans exception, aux présentes conditions de vente, qui annulent et remplacent toutes clauses imprimées ou manuscrites figurant sur toutes lettres et tous documents de l'acheteur.
- 2- **Variation de Prix** : Sauf arrangement contraire, toutes les commandes sont acceptées avec le droit d'ajuster les prix convenus, si des fluctuations sur le marché des matières, le cours des devises ou des hausses de salaires interviennent.
- 3- **Offres** : Sauf indication dans nos offres d'un autre délai d'option, nos propositions de prix et délais de livraison sont valables pendant 14 jours dès la date de leur établissement.
- 4- **Commande** : Toutes les commandes doivent nous être adressées par écrit et contenir toutes les informations nécessaires pour une exécution rapide. Toutes spécifications supplémentaires ou modifications demandées par le client sont susceptibles d'entraîner un report de la date de livraison et – ou une modification du prix. Nous nous réservons expressément le droit de demander toutes garanties qui nous paraîtraient convenables et de suspendre jusqu'à satisfaction sur ce point, l'exécution de toute commande, même si nous l'avons précédemment acceptée.
- 5- **Annulation / Modification** : Une fois la commande acceptée, elle ne peut être annulée ou modifiée sans notre consentement écrit. Celui-ci est donné à notre discrétion et à condition d'être indemnisés pour toutes dépenses résultant de la mise en chantier ou de la fabrication des marchandises intervenues jusqu'à la date de l'annulation ou de la modification. Si pour cause de guerre, grèves, difficultés d'approvisionnement ou toute cause indépendante de notre volonté nous nous trouvons dans l'impossibilité de livrer la totalité ou une partie de la commande, nous nous réservons le droit (avis écrit) d'annuler le solde de la commande. Le client ne peut pour autant nous rendre responsable et exiger des indemnités.
- 6- **Retours** : Les marchandises livrées répondant à la commande de l'acheteur ne peuvent pas être reprises sans notre consentement écrit. Si nous acceptons de reprendre la marchandise, elle doit être retournée franco usine et nous pourrions appliquer une moins value pour frais de contrôle, reconditionnement et stockage. Toute marchandise retournée sans notre accord devra être payée à l'échéance initiale et sera tenu à la disposition de l'acquéreur. Les frais et risques du retour ainsi que les frais de stockage restent à la charge de l'acheteur.
- 7- **Paiement** : Sauf convention contraire, nos marchandises sont payables au comptant avec un escompte. Tout paiement anticipé par rapport à la date indiquée sur la facture bénéficie d'un escompte de 0.02 % par jour, par période indivisible de 30 jours hors frais de port. Toute déduction d'escompte fera l'objet d'une réduction correspondante du montant de la TVA récupérable. Les termes de paiements figurant sur les factures ne peuvent être retardés, ni modifiés sous quelque prétexte que ce soit, même litigieux. Dans le cas de report de date de livraison imputable à l'acheteur, la facturation sera effectuée à la date prévue de livraison du matériel. Les frais de stockage et l'incidence financière vous seront facturés séparément. Nous n'acceptons pas de traites, billets à ordres ou LCR pour des règlements inférieurs à 200 €. Paiement par chèque ou virement exclusivement. Le non-paiement d'une facture ou d'une traite à l'échéance fixée par le vendeur, ou le non-retour d'un effet dans le délai légal entraîne, sans mise en demeure préalable :
  - ♦ L'exigibilité de l'ensemble des sommes dues par l'acheteur, à quelque titre que ce soit,
  - ♦ Un intérêt au taux de base bancaire majoré de six points, sans préjudice de l'application de la majoration de taux prévue par la loi en cas de condamnation et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.
  - ♦ Le droit, à notre profit de suspendre sans préavis les commandes ou expéditions en cours.
  - ♦ La résolution de la vente de plein droit par le vendeur, et ce, sans aucune formalité. Sur sommation, par lettre recommandée l'acheteur devra alors restituer, sans délai, toutes les marchandises et fournitures qui lui ont été livrées et ce, à peine de dommages et intérêts. L'acheteur devra nous indemniser de la dépréciation subie par la marchandise, des frais éventuellement exposés pour en obtenir restitution, ainsi que tous les préjudices que nous aurions subis de par cette résolution.
  - ♦ Le paiement des marchandises avant leur expédition ou en contre-remboursement, pour les commandes en cours et futures.
- 8- **Réserve de propriété** : Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix, des frais et des accessoires. L'acheteur supporte cependant les risques de la marchandise livrée dès le jour de la livraison. Il a l'obligation de conserver la marchandise dans un état impeccable et s'interdit de vendre les produits avant complet paiement du prix sans notre accord. En cas de non-respect de cet engagement, l'acheteur déclare d'ores et déjà nous céder la créance née de la revente à un sous-acquéreur. Il ne peut pas percevoir le prix dû par le sous-acquéreur à concurrence des sommes dues et s'oblige à informer le sous-acquéreur de la cession des créances dont nous sommes bénéficiaires.
- 9- **Délais** : Le délai indiqué pour la livraison n'est qu'un délai estimé et nullement garanti. Tout effort sera cependant fait pour respecter le délai promis de bonne foi. En conséquence, il est convenu expressément que l'acheteur ne pourra se prévaloir d'un report de délai de livraison pour demander la résiliation ou la résiliation de la vente ainsi que toute indemnité pour quelque motif que ce soit.
- 10- **Transport** : Nos marchandises sont vendues départ domicile ou dépôt du vendeur. Les livraisons sont effectuées par le moyen le mieux adapté et désigné par le vendeur. Dans tous les cas, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, auquel il appartient de faire toutes réserves ou d'exécuter tous recours auprès du transporteur.
- 11- **Dégâts – livraisons défectueuses** : Les réclamations ayant pour objet des marchandises endommagées, manquantes ou ne répondant pas à la commande doivent être adressées par lettre recommandée au transporteur et à l'expéditeur dans les 48 heures suivant la réception.
- 12- **Garantie** : Nos produits sont garantis pour une période de 12 mois à compter de la date de la facture, contre toute panne électrique ou défaut mécanique provenant d'un matériel ou/et d'une exécution défectueuse, pour autant que la dite défectuosité ne soit pas due à une utilisation négligente dans de mauvaises conditions, notamment en ce qui concerne l'environnement du matériel. Chaque unité déclarée abîmée et couverte par les clauses de cette garantie doit être retournée non démontée à notre usine, transport payé, pour examen si elle doit être réparée ou remplacée. Les unités démontées, les charbons, condensateurs et câbles flexibles sont exclus de cette garantie. La garantie ne sera applicable dans tous les cas où la plaque d'identification de l'appareil aura été mutilée ou enlevée.
- 13- **Responsabilité** : Tout effort sera fait afin de ne fournir que des marchandises sans défaut. En revanche, nous ne sommes tenus à aucune autre responsabilité envers le client, quels que soient les dommages.
- 14- **Indemnité** : L'acheteur nous indemniserà pour les dommages, amendes, coûts et dépenses qui pourraient nous être imputés par suite d'un travail exécuté sur ordre de l'acheteur, impliquant une violation de brevets, de modèles déposés, etc...
- 15- **Documents techniques** : Tout dessin exécuté chez nous reste notre propriété et doit nous être restitué sur demande. Ceux-ci ne doivent pas être prêtés, reproduits, copiés ou transformés entièrement ou partiellement, sans notre consentement écrit et aucun renseignement nous portant préjudice ne peut en être tiré.
- 16- **Outils** : Tous outils, moules, etc... restent notre propriété, qu'un montant ait été facturé ou non.
- 17- **Contrôles et tests** : Nos produits sont contrôlés soigneusement et soumis à des essais dans nos ateliers avant l'envoi. Si d'autres tests sont demandés, ou test en votre présence ou celle de votre représentant, ceux-ci seront facturés. Si, pour des raisons non imputables au fournisseur, les essais à l'enlèvement ne peuvent avoir lieu dans le délai fixé, nous procéderons aux essais dans les 7 jours. Les qualités qui devaient être vérifiées grâce à ces essais sont présumées exister.
- 18- **Lieu juridique** : A défaut d'accord amiable, tout litige relatif à la commande sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Versailles, nonobstant le lieu du siège social de Galat et même s'il y a pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Nos traites ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
- 19- **Modifications** : Notre politique nous conduit à constamment améliorer et développer nos produits. C'est pourquoi nous nous réservons le droit de modifier ou de changer nos modèles à notre convenance et sans avis préalable.

Galat a pris toutes les mesures nécessaires pour concevoir et fabriquer ses produits conformément aux termes de la réglementation de sécurité sur les équipements électriques en basse tension de 1989 (n°728 – directive européenne 73/23/CEE). Tous les produits doivent être correctement utilisés. Nous rappelons aux acheteurs qu'aux termes de la loi, ils doivent s'assurer que lesdits produits sont installés et fonctionnent de façon sûre et sans risque pour la santé sur le lieu de travail.



Tél : 33 (0)1 39 30 19 79  
Fax : 33 (0)1 39 30 09 46  
Email : galat@galat.com